

DELIBERATION N° 75-2 DU 28 AVRIL 1975 PORTANT MODIFICATION  
DE L'ANNEXE 1 DE LA DELIBERATION 70-15

DU 1er DECEMBRE 1970

(Tableau d'estimation forfaitaire)

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie",

Vu la délibération n° 70-15 relative aux modalités de détermination de l'assiette de la redevance brute pour détérioration de la qualité des eaux et de la prime pour épuration et relative aux modalités de recouvrement,

Vu son annexe 1 relative au tableau des coefficients spécifiques de pollution pour l'estimation forfaitaire

DECIDE

d'inclure l'additif suivant à l'annexe 1 à la délibération n° 70-15 du 1er Décembre 1970, modifiée, au sous tableau C/industrie extractive

- Lavage - criblage ou préparation de substances minérales avec utilisation d'eau :

Après le paragraphe B/ Autres substances minérales, le paragraphe C/ suivant :

./..

Catégories d'activités polluantes	Numéro d'ordre de l'activité polluante	Grandeur caractéristique de l'activité polluante (unité retenue)	Coefficients spécifiques de pollution				
			Matières en suspension total	Matières oxydables	Sels solubles	Matières inhibitrices	
<p>- C -</p> <p>/ Travail des matériaux avec utilisation d'eau (granit, marbre, etc.)</p> <p>- Rejet direct des eaux usées</p>	24-40	Fil	60 000	-	-	-	
	24-41	Chassis classique	300 000	-	-	-	
	24-42	Chassis diamanté (1 à 3 lames)	60 000	-	-	-	
	24-43	Chassis diamanté (30 à 40 lames)	900 000	-	-	-	
	24-44	Débiteuse à disque	28 000	-	-	-	
	24-45	Polissoir automatique	15 000	-	-	-	
	24-46	Polissoir à genouillère et à chants	6 000	-	-	-	
	<p>- Rejet après décantation 2 heures</p>	24-50	Fil	6 000	-	-	-
		24-51	Chassis classique	30 000	-	-	-
		24-52	Chassis diamanté (1 à 3 lames)	6 000	-	-	-
		24-53	Chassis diamanté (30 à 40 lames)	90 000	-	-	-
		24-54	Débiteuse à disque	5 600	-	-	-
		24-55	Polissoir automatique	1 500	-	-	-
		24-56	Polissoir à genouillère et à chants	600	-	-	-

Le Secrétaire  
 Directeur de l'Agence

Le Président du  
 Conseil d'Administration

F. VALIRON

M. DOUBLET